

Souveraineté La Solution inc.

Juridictions

Le Canada, colonie britannique, représenté par sa capitale Ottawa, fait partie de l'association du Commonwealth propriété de l'Angleterre. Cette dernière impose des redevances en pourcentage sur: permis de pêche, permis de chasse, exploitation minière, hydrocarbure, Hydro Québec, papetière, tourbière, etc., pour avoir exploité les terres de la Couronne Britannique; ceci à toutes ses colonies: Canada, Australie, Jamaïque, pour en nommer que quelques unes.

Le Canada tant qu'à lui détient des juridictions. Au Québec les ponts qui enjambent le fleuve St-Laurent, le port de Montréal, certains quais, les Plaines d'Abraham, la voie maritime du St-Laurent, le lac Champlain et j'en passe; sont de juridiction fédérale.

Avec ces juridictions le fédéral contrôle tout ce qui est important dans la colonie (Canada), même la sécurité de ses sujets: le pont Champlain, le Québec devrait le faire construire au plus tôt à sa manière, à ses termes, à ses frais. Le fédéral détient de l'argent des québécois, il dit qu'il va défrayer un pourcentage du coût, advenant que dans un délai respectable, pas plus d'un an après sa réouverture que 100% de cette somme soit injecté par Québec dans le système de santé.

Le pire c'est que l'Angleterre a le droit de vie ou de mort sur ses sujets dans ses colonies et le Québec, dans le Canada, n'y échappe pas. On se rappellera du vote contre la participation à la guerre de 1914-18 et le refus de la conscription de 1939-45 qui a mené en prison le maire de Montréal.

Pour mettre un frein définitif au gaspillage de temps et d'énergie, au saupoudrage de notre argent que nous avons envoyé au fédéral et que nous l'avons laissé se servir allègrement dans nos poches, nous endetter, faire les choux gras des autres régions du Canada, car il détient des juridictions sur tout. La solution finale serait **un vote dans notre Assemblée Nationale pour que le Québec devienne un pays et que ses représentants fassent le serment de fidélité au peuple québécois.**

Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie
Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef:
André Desnoyers

Montage graphique:
Jean Luc Messier

Programmeur:
Jean Lussier

